Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 022-212202949-20260417-2026_04_02-DE

SAINT-GILLES-PLIGEAUX

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-GILLES-PLIGEAUX

Séance du **17 avril 2026**
18 heures 00 minutes

PRESENTS : Gildas GUYADER, Jacques TROËL, Jean-Philippe SEGUIN, Katy COSQUER, Emmanuelle MARESCA, Maxime LE LEPVRIER, Eline LE GUYADER, Claudine CAUMONT, Stéphanie LE MENER, Kévin LE COËNT, Vincent LE PROVOST

ABSENTS EXCUSES :

Secrétaire de séance : Katy COSQUER

Date de la convocation : 09 avril 2026

2026-04-02 - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2025

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu et approuvé le compte financier unique **2025** de la commune,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice **2025,**
Constatant que le compte administratif présente en section de fonctionnement un excédent de **88 050.96 €** et en section d'investissement un excédent de **156 239.89 € (Résultat reporté N-1 inclus de 185 232.03€)** avec un reste à réaliser en recettes de 49 594.00€ et aucun reste à réaliser en dépenses, soit un besoin de financement de **0.00 €, (excédent d'investissement de 205 833.89€)**

Décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat comme suit,

- Affectation en réserve R1068 en investissement	**88 050.96 euros**
- Report en fonctionnement R002	**0,00 euros**

Fait et délibéré en Mairie, les Jour, Mois et An Susdits.

Le maire
Gildas GUYADER